

LE NOUVEAU LYON

JOURNAL DES INTÉRÊTS COMMERCIAUX, INDUSTRIELS, AGRICOLES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES DE LA VALLÉE DU RHONE ET DE LA LOIRE
RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

5 Cent. le Numéro

DES HAÏNES LE TEMPS EST PASSÉ

5 Cent. le Numéro

ABONNEMENTS:

LYON, RHÔNE, LOIRE, SAÔNE-ET-LOIRE, AIN, ISÈRE
AUTRES DÉPARTEMENTS, CORSE ET ALGÈRE
Les abonnements partent du 1^{er} et 16 du mois. Joindre 50 c. à tout changement d'adresse.
Les manuscrits, insérés ou non, ne sont pas rendus.

PREMIÈRE ANNÉE — N° 42

JEUDI 6 Septembre 1891 — Saint Onésiphore

— DEMAIN SAINT CLOUD —

ADMINISTRATION, de 9 h. à 6 h. | Place des Terreaux, 7
RÉDACTION, de 3 heures à minuit.
ANNONCES COMMERCIALES, la ligne. 0.60 | Réclames, la ligne. 1.50
Prix divers pour les Annonces de nécrologiques et Décès.

BULLETIN DU JOUR

Le comté de Paris

La faiblesse du comté de Paris s'accroît fort rapidement. On constate le commencement du hoquet, le malade est affaibli, il s'écroule presque constamment, il ouvre rarement les yeux. Il conserve pourtant sa connaissance, il prononce encore quelques paroles distinctes, mais d'une voix faible. C'est évidemment la fin qui approche. Toutes les mesures sont prises en vue du dénouement fatal.

Mardi matin encore, durant près d'une demi-heure, le comté de Paris, malgré l'aggravation de son état, a voulu confier au duc d'Orléans ses pensées, et il lui a parlé de la France.

Dans l'après-midi l'état du prince s'est très aggravé. Il a fait venir de nouveau sa femme et ses enfants pour leur renouveler ses derniers adieux. Le duc d'Orléans est resté ensuite longtemps avec son père.

La duchesse d'Uzes a quitté Paris par l'express de Calais, se rendant à Stowe-house auprès du comte de Paris où elle a été appelée par une dépêche de son gendre le duc de Luynes.

La France à Tripoli

Le *Tribuna* de Rome a reçu avis de Tripoli qu'un sujet tunisien a été chargé par l'attaché naval auprès du résident français, d'acheter pour le compte de ce dernier une certaine quantité de terrain à Tripoli.

L'achat a été conclu et il paraît comme on peut facilement l'imaginer, à de nombreux commentaires.

Ficelles Anglaises

A la suite des dernières manœuvres navales qui ont été exécutées sur les côtes anglaises, une campagne de presse a commencé à Londres, pour demander le renforcement immédiat de la flotte et la mise en chantier de nombreux cuirassés.

C'est l'annuaire qui mène cette campagne.

Sachant que cette demande de crédits supplémentaires avait mal accueilli par les contribuables, elle a tout mis en œuvre pour les terrifier.

Voici comment elle s'y est prise :

La flotte rouge, représentant la flotte anglaise, était répartie entre Belfast, Brehaven et Falmouth qui figuraient Gibraltar, Plymouth et Malte. La flotte bleue, représentant la flotte française, était répartie entre le Shannon, Queenstown, Piel, Milford, qui figuraient Brest, Toulon, Alger et Bizerte.

Dans ces manœuvres, la flotte de Malte et celle de Plymouth devaient tâcher d'opérer leur jonction pour opposer à la flotte française des forces supérieures. De leur côté, les flottes de Brest devaient faire en sorte de se réunir pour battre les flottes anglaises séparément.

Le résultat a été que les flottes françaises ont pu se réunir, battre la flotte de Plymouth, revenir dans la Méditerranée et poursuivre et détruire la flotte de Malte.

Ce résultat est en ce moment commenté et exagéré par la presse anglaise, qui crie bien haut qu'il faut doubler la flotte de la Méditerranée si l'on ne veut pas s'exposer à une catastrophe.

Ces craintes ne sont pas sincères. Avec l'appui de l'Italie, l'Angleterre qui possède déjà Chypre, Malte, Gibraltar, l'Égypte, a des maintenant une imposante supériorité numérique dans la Méditerranée. Si elle veut encore augmenter ses forces, c'est qu'elle se propose de transformer cette mer en un vaste lac anglais.

Le Parlementarisme en Allemagne

Les troubles de Garmisch et de Patenkirchen (Bavière), à la suite de la cérémonie de l'inauguration de la statue de Louis de Bavière, montrent que l'imaginaire populaire n'est pas encore calmé, que les légendes qui ont couru dès le lendemain de la mort du malheureux monarque sont toujours articles de foi et que, de plus, on reproche au gouvernement actuel trop de complaisances vis-à-vis de Berlin.

Cela résulte jusqu'à l'évidence d'une brochure distribuée parmi le peuple et dans laquelle l'auteur s'adresse à Louis II et dit : « Si toi, noble souverain de la Bavière, tu avais trouvé la sympathie nécessaire dans ton entourage le plus immédiat, tu serais encore vivant à l'heure qu'il est, pour le bonheur de ton peuple qui, aujourd'hui, souffre d'une situation qui devient de plus en plus insupportable. »

Dans un autre passage, le roi Louis s'adresse à Dieu pour le prier d'intervenir, afin que le bon pays de Bavière ne soit pas absorbé par un État soldatesque qui ne ménage pas la sueur du peuple. »

Plus loin, on peut lire encore : « Quand nous pensons à toi, nos yeux se remplissent de larmes. Les temps sont devenus plus mauvais, il y a trop de vents du Nord. La vie est moins agréable depuis qu'il y a tant d'Allemands du Nord dans nos montagnes. »

Depuis le lendemain de ces scènes où le buste du prince régent Luitpold avait été jeté à bas de son socle, les autorités ont procédé à de nombreuses arrestations et le conseil municipal de Garmisch, où le prince régent était venu, il y a quelque temps, et avait été fort acclamé, a protesté contre ces scandales et a aussitôt voté les fonds pour rétablir la statue brisée.

L'italien dénié par un journal allemand

Un article du *Reichsbote*, qui n'est qu'une longue mercuriale à l'adresse de l'Italie et de son gouvernement, provoque ici le plus violent mécontentement ; dans les sphères diplomatiques, on s'explique d'autant moins le langage du journal allemand qu'il passe pour refléter les idées de la chancellerie de Berlin.

La presse italienne exprime sa mauvaise humeur au sujet de cet article.

Le *Messaggero* le commente avec indignation et émet l'espoir que la leçon ouvrira les yeux des Italiens et fera enlever l'idée de suivre une politique exclusivement italienne.

Le choléra en Autriche

Le choléra a pris une telle extension en Galicie que quoique l'Empereur soit attendu vendredi à Lemberg, les manœuvres de cavalerie ont été supprimées. Les manœuvres d'infanterie et d'artillerie qui doivent être faites sur une moins grande échelle, seules auront lieu.

Les manœuvres de cavalerie se seraient étendues jusque dans les districts contaminés et les réserves de cette partie devaient rejoindre ces régiments.

Les troupes hollandaises à Java

Le gouverneur général des Indes néerlandaises télégraphie aujourd'hui : « Après les délibérations qui ont eu lieu avec les commandants des armées de terre et de mer et du conseil des Indes, il est décidé qu'il n'est pas nécessaire d'envoyer aux Indes des renforts de marine, ni d'envoyer l'infanterie de marine ; mais il est décidé qu'il est nécessaire d'envoyer un détachement de la réserve coloniale ainsi que 500 hommes de troupes supplémentaires. »

Toutes les troupes sont arrivées à Lombok. Le matériel est arrivé en partie, le reste suivra bientôt.

D'après des dépêches de Batavia, le capitaine Lindgreen, avec son détachement, est retenu captif par les Balinais.

Le rajah consent à traiter, à condition que la paix soit conclue et que les troupes se retirent.

Le Commerce extérieur de la Chine

A aucune époque, on ne s'est intéressé, comme on le fait aujourd'hui, aux questions économiques touchant à l'Extrême-Orient.

Est-ce parce que notre nervosité occidentale, lassée de la lenteur avec laquelle se déroulent les phases du conflit sino-japonais, cherche un dérivatif à son impatience ?

Si ce facteur peut entrer en ligne de compte, il faut le reléguer au second rang, car l'intérêt qu'on porte en Europe aux choses asiatiques provient de préoccupations autrement graves.

Tout d'abord, l'avenir de notre vaste domaine indo-chinois nous impose le devoir strict de suivre avec attention ce qui se passe dans les régions avoisinantes ; n'a-t-on pas donné comme prétexte de notre action au Tonkin, l'utilisation de la voie commerciale la plus courte pour pénétrer dans les provinces chinoises, dont les premiers explorateurs nous avaient vanté les richesses ?

Mais, M. Paul Doumer, député, nous a exposé l'autre jour, avec beaucoup d'à propos, la véritable cause de nos préoccupations : c'est le marasme de plus en plus grave dans lequel se débat notre commerce d'exportation. Et je saisis cette occasion pour m'associer aux reproches d'apathie qu'il formule à l'égard de nos concitoyens, en les étendant surtout à nos capitalistes qui s'obstinent à soutenir des valeurs étrangères, au lieu de féconder nos nouvelles conquêtes.

Ceci dit, j'ajouterai que si, grâce à leur plus grande initiative, d'autres nations européennes, se trouvent moins directement atteintes, leur horizon économique n'est guère rassurant. J'en trouve une nouvelle preuve dans le rapport annuel de M. Jamieson, consul anglais à Shanghai, sur le mouvement commercial du Céleste Empire pendant toute l'année 1893.

Il y a vingt ans, la Chine n'exportait guère que deux produits : le thé et la soie, qui jusqu'en 1880, représentaient plus de 80 o/o des chiffres totaux. Mais cette situation se modifia dès que les cours du change permirent d'expédier en Europe certains articles qui n'auraient pu supporter, autrefois, les frais de transport.

Le tableau suivant indique la valeur comparative des exportations de la Chine, en millions de haikwan taels :

Articles	1875	1880	1890	1892	1893
Thé.....	36697	35837	26652	25983	30559
Soie.....	25894	29811	30255	38994	39174
Autres prod.	7501	18425	36327	38368	47990
Total.....	69692	77983	87244	102583	116623

En 1894 le mouvement s'est accentué, ainsi que l'établissent les chiffres publiés par le bureau des statistiques des douanes maritimes, à Shanghai, pour les trois premiers mois de l'année. Pendant cette période on a exporté 104.097 piculs (le picul représente 60 kil. 570) de thé, contre 86.760 en 1893, — 57.037 piculs de soie, au lieu de 41.926 en 1893, etc., etc.

En ce qui concerne le développement des industries locales, on monte à Shanghai, dès le commencement de 1893, deux filatures de coton, l'une avec 15,000, l'autre avec 25,000 broches et au 31 décembre dernier, on comptait, dans ce port, 150,000 broches en plein travail, indépendamment des filatures installées à Hankow, sous les auspices du vice-roi Tchong-Tchi-tung. Remarquez qu'il s'agit là d'entreprises indigènes, dans lesquelles aucun européen n'est intéressé !

Même constatation pour les filatures de soie, dont le nombre s'est accru de deux pendant l'année 1893. Bien que la Chine reste loin derrière le Japon, où, ainsi que je vous l'ai démontré dans un précédent article, l'industrie a pris un essor extraordinaire, elle semble s'engager dans une voie nouvelle, et il n'y aurait rien de surprenant à ce que, aussitôt après la guerre, une transformation subite vint à se produire. M. Jamieson envisage cette hypothèse en ajoutant que seule la méfiance des Chinois, à l'égard des étrangers, a empêché jusqu'ici le développement des entreprises industrielles.

De tous les pays occidentaux entretenaient des relations avec le Céleste Empire, l'Angleterre est celui qui le plus souffrit de ce nouvel état de choses. Son consul à Shanghai nous apprend, en effet, que la pièce de *Shirting* (cotonnade de Manchester), valant il y a quelques années, 10 shillings 10 d. à 10 shillings 6 d. à Manchester, est facturée aujourd'hui à

6 shillings. Il ressort, en outre, des tableaux comparatifs du commerce extérieur de 1872 à 1893, que les échanges avec l'Angleterre ont considérablement diminué, tandis que les transactions entre Shanghai et l'Inde ont augmenté dans des proportions énormes ; il en est de même pour les échanges avec le Japon (qui voit subir un moment d'arrêt par suite de la guerre). Le thé, produit pour lequel la Russie est le plus grand acheteur, ne passe plus, comme autrefois, via Londres ; il est expédié directement en Russie.

En d'autres termes, si le commerce asiatique proprement dit s'est développé, c'est surtout dans les transactions avec les pays à circulation d'argent.

Mes contradicteurs vont me reprocher de retomber dans les redites, mais qu'y faire ? Ne faut-il pas conclure ? Aussi bien M. Thiers assurait que pour faire triompher une idée il importait de la rééditer à tout propos.

J'ajouterai donc que le cours des traites à vue sur Londres, de 4 shillings 3 d. pour un taël de Shanghai, en janvier 1892, tomba progressivement à 3 shillings 9 d. en 1893, soit une baisse de 26 o/o en moins de deux ans. Or, cet écart considérable entre les valeurs relatives des monnaies de l'Extrême-Orient et celles de l'Europe, a naturellement influencé le prix de toutes les marchandises entrant dans le commerce international. Ces fluctuations ne pouvaient manquer d'agir comme agents perturbateurs dans les transactions.

En résumé, la baisse du prix en or de l'argent se traduit par un accroissement correspondant des exportations de la Chine et si, après la guerre, ce grand pays se décide à ouvrir ses portes aux étrangers capables de le mettre en valeur, nous verrons bien si la dépréciation de l'étalon asiatique ne favorise pas ses exportations !

C. R. WENMUN.

LES MALHEURS D'UN COLON

Tout le monde parle de notre expansion coloniale ; mais personne ne veut émigrer aux colonies et ceux qui s'y rendent en reviennent dégoûtés, démoralisés.

Pourquoi ? Deux de nos collaborateurs spéciaux l'ont dit à plusieurs reprises et en ont donné les raisons.

Notre système administratif est détestable ; notre armée de fonctionnaires adossés de ce qu'on peut imaginer ; notre régime colonial est organisé au rebours du bon sens et plus on va, plus on s'enferme dans des errements destructifs de toute colonisation.

Alors, des lecteurs trop pressés de généraliser en ont conclu que nos collaborateurs, qui dévoilaient ainsi les inconvénients et les vices rédhibitoires de notre système colonial, étaient les adversaires de toute expansion coloniale, quand ils en ont au contraire des partisans convaincus, mais à la condition, bien entendu, qu'on agira d'une façon intelligente, au lieu de se conduire au rebours de tout bon sens.

Nous avons reçu diverses lettres à ce sujet et l'on nous adresse aujourd'hui, pour les réfuter, une correspondance d'un malheureux colon de Diego Suarez, qui vient de paraître dans la *Politique coloniale* et qui montrera par un exemple entre mille pourquoi le Français ne veut pas émigrer et pourquoi, lorsqu'il s'y laisse prendre, il revient dégoûté, découragé et conseille à tous ses voisins de rester en France.

Antsirane, 30 juillet 1894.

Voilà trois mois que je suis à Diego Suarez ; comme tant d'autres, j'ai quitté la France pour faire fortune, espérant que les colonies seraient pour moi plus bienfaisantes que la métropole. Je ne sais quel sort m'est réservé, mais je ne puis me défendre de sinistres pressentiments en écoutant la lamentable odyssée de presque tous ceux qui m'ont précédé et en regardant ce qui se passe autour de moi. Le spectacle de l'Antsirane, telle qu'elle est aujourd'hui pratiquée à Diego Suarez n'est pas fait pour encourager les natures même les plus énergiques.

L'émigrant qui arrive de France et a fait 600 lieues est tout d'abord désillusionné par les conditions matérielles qui lui sont faites. On lui a dit à Paris qu'il était inutile de rien emporter, qu'on trouve à Antsirane des charrires et des outils de culture. Arrivé à Diego Suarez, rien, pas même de logement. On m'a envoyé à l'hôpital comme tous ceux qui arrivent, en attendant qu'on m'envoie à la montagne d'Antsirane, où les cultures sont censées exister.

Après quelques jours passés à Antsirane, on m'a dirigé sur la montagne, qui est distante de 40 kilomètres de la ville. Que de difficultés pour y arriver ! Le Parlement français a voté, il y a dix-huit mois ou deux ans, une somme de 100,000 francs pour l'entretien ou la confection de routes dans la colonie. Qu'a-t-on fait ? Sans doute, il y a une nuée innombrable de conducteurs de travaux, de surveillants, voire même d'ouvriers, mais on n'en voit jamais sur les

chantiers. Placés là par des influences politiques, ils se refusent absolument à travailler. Sur 70 ouvriers inscrits, 5 à peine se donnent les apparences du labeur. Aussi le chemin d'Antsirane à la montagne d'Antsirane n'existe-t-il encore que dans l'imagination.

Enfin je suis arrivé à la montagne d'Antsirane. Je ne veux pas vous parler de moi, malgré mes désillusions de chaque jour ; mais le spectacle de ceux qui m'environnent est navrant.

On commence par donner à ceux qui arrivent la ration pendant six mois ; après quoi, ils doivent vivre de leurs propres efforts.

Mais quel travail peuvent-ils faire ? La grande culture ! ils ne peuvent s'y livrer ; les instruments et outils nécessaires leur manquent. Reste la petite culture et notamment la culture maraîchère, pour la population et les troupes de Diego. Mais à quoi bon ? Il faudrait des routes ou tout au moins des sentiers pour transporter les produits ; or, vous savez que les voies de communication font défaut. Pendant la saison des pluies, on a de l'eau jusqu'au ventre pour se rendre au chef-lieu, et si, pendant la saison sèche, on veut porter soi-même ses fruits ou ses légumes au marché d'Antsirane, ils arrivent détrempés, desséchés et personne ne veut les acheter.

Cependant on ne peut pas trouver un endroit plus beau et plus propice à toute espèce de culture que la montagne d'Antsirane ; le climat est très sain et l'on y pourrait vivre dans d'excellentes conditions si la colonisation avait été prise par la base et dirigée avec un esprit plus pratique.

Qu'arrive-t-il au bout de quelques semaines, quelques mois tout au plus ? Les colons, installés à la montagne, après avoir épuisé la ration qu'on leur alloue, n'ayant rien pu entreprendre ni diriger eux-mêmes, reviennent découragés, agriés à Diego Suarez. Les plus audacieux entrent dans l'administration ; on crée pour eux les places les moins utiles et les sinécures les plus coûteuses. Ils font bien soulager leurs misères ! Les plus timides ne trouvent rien de mieux à faire ; après avoir végété pendant quelque temps, eux, leur femme et leurs filles dans les métiers les plus infimes ils succombent à la fièvre ou à la misère, ou bien encore on les rapatrie.

Combien de pauvres diables ont été rapatriés de la sorte, tant en France qu'à la Réunion. Cela coûte cher, très cher et, avec l'argent qu'on gaspille de la sorte on aurait pu faire une œuvre très utile et préparer un bel avenir à la colonie.

Or, cet avenir est rien moins que rassurant. Il n'y a nulle part d'agriculture ni de culture ; l'usine de conserves alimentaires d'Antongombait qui donnait depuis plusieurs mois des revenus considérables à la colonie, vient de fermer ses portes et se trouve, dit-on, en liquidation.

Il ne reste, comme industrie, que la vente des spiritueux et des alcools aux soldats de la troupe ; après huit ans d'occupation, il faut avouer que c'est un piètre résultat.

Quant aux colons installés à la montagne d'Antsirane, s'il vous plaît d'en savoir le nombre, il oscille entre dix et cinquante.

Je regrette, pour mon compte, d'être venu en ce pays, malgré la bonne opinion que j'ai de son climat, de ses industries possibles et de son avenir ; mais franchement n'est-ce pas criminel de faire venir de France ou de la Réunion de pauvres colons qui n'ont d'autres ressources que leur bonne volonté et ne peuvent, dans la colonie, ni vendre ni créer des produits ?

Je ne vous parle pas d'un incident minuscule qui amuse aujourd'hui la colonie au delà de toute expression. C'est la proclamation de notre gouverneur nous invitant tous à prendre des armes pour résister aux envahissements des Hovas ! Dans ce pays perdu, loin de la mère-patrie, de ses affections et de ses souvenirs, il faut bien se distraire un peu.

La proclamation de M. le gouverneur est tout un poème ; on en lira sous le chaume bien longtemps.

ENTRE ALGER ET PARIS

Les journaux d'Alger nous apprennent le retour en son palais d'été, de M. Cambon, gouverneur de l'Algérie.

M. Cambon avait quitté Alger, voilà tantôt trois mois, pour hâter, au dire des journaux de là-bas, la solution de « grandes questions intéressant la colonie ». Il était parti, au reste à cette époque, à peine arrivé, revenant également de hâter à Paris la solution de « grandes questions intéressant la colonie » ; et pour peu que l'on veuille remonter dans le passé, on trouverait tout le long, comme cela, une succession ininterrompue de courts séjours en Algérie et de longues stations en France, toujours dans l'intérêt de la solution des « grandes questions intéressant la colonie ».

Les feuilles algériennes, dont on connaît l'esprit critique et de combativité, ne donnent jamais d'autres raisons que celle que nous venons de dire des incessantes absences de leur gouverneur ; il faut donc admettre que les choses sont comme on l'affirme et repousser toutes idées malicieuses attribuant aux attrait de la vie de Paris, l'hiver, et aux rigueurs du climat algérien, l'été, ces déplacements alternatifs et persistants du premier fonctionnaire de notre belle possession de l'Afrique du Nord.

On se demande alors, étant admis qu'un gouverneur ne peut être utile en Algérie qu'à condition de passer son temps ailleurs, si l'organisation actuelle répond vraiment aux besoins à la satisfaction desquels on a prétendu sacrifier en maintenant ce haut emploi si coûteux, non seulement par lui-même, mais par l'état-major civil et militaire qu'il entraîne avec lui.

Si vraiment les fameuses « grandes questions intéressant la colonie » ne peuvent être solutionnées qu'après de longs pourparlers, patientes démarches et laborieuses discussions à Paris, il nous semble — affaires de promenades

de panache mises à part — qu'il serait plus utile et moins dispendieux de songer définitivement à constituer ce ministère de l'Algérie dont il a été souvent question.

Un ministre coûte 60,000 francs l'an, le gouverneur cent dix mille francs ; le gouverneur, simple employé du gouvernement après tout, ne peut que très humblement faire entendre ses desiderata, tandis qu'un ministre à toute latitude pour élever la voix au nom des intérêts qu'il représente dans les conseils du gouvernement.

Il n'y a pas à dire, un ministre qui peut administrer est préférable à un gouverneur qui ne peut pas gouverner ; c'est du moins ce qui nous paraît, d'après ce qu'il nous est permis de voir ; à moins que dans les « grandes questions » il n'y ait de toutes petites dans le pouvoir déterminant desquelles, en notre qualité de modestes contribuables, il ne nous soit pas permis de pénétrer.

Mais ce qui saute aux yeux, c'est qu'il en est partout de même aux colonies et que toutes les grandes questions qui se regardent — même celles des banques locales, nécessitent de continuels voyages des fonctionnaires pour venir les traiter à Paris.

Alors, pourquoi diable maintenir, malgré les réclamations de tous les colons, et cette armée de hauts fonctionnaires et surtout un ministère spécial — et ruineux pour les si mal administrés ?

Pourquoi s'obstiner à ne pas envoyer dans les colonies comme en Corse et Bretagne, fide simples préfets, dépendant du ministère de l'Intérieur, comme les camarades, des magistrats, de celui de la justice, des évêques de celui des cultes et ainsi de suite ? Cela ne coûterait pas assez cher, n'est-ce pas, et les députés votent tant d'impôts qu'il faut bien trouver le moyen d'en employer le produit !

Le Renvoi anticipé des Classes 1891 et 1892

Un peu tardivement, le général Mercier vient de s'apercevoir que l'application de la circulaire relative au renvoi anticipé des classes 1891 et 1892 présente les plus sérieux inconvénients dans la cavalerie.

Les chefs de corps, puis les inspecteurs généraux ont fait remarquer non seulement les vides considérables qui se produisent dans les régiments de cette arme, mais encore la perspective inquiétante du départ de bons sous-officiers dont l'absence entraverait complètement l'instruction des recrues, qu'il faut maintenant poursuivre avec tant de rapidité.

Aussi nous apprend-on que le ministre de la guerre demande par dépêche de lui adresser d'urgence un état numérique lui indiquant par grades et emplois quel serait l'effectif du régiment après l'exécution de la circulaire de renvoi.

A bord d'une Gabarre

Les anarchistes Portugais. — Conférenciers fin de siècle. — Exercices neutres.

Les journaux racontent qu'un groupe d'anarchistes s'est embarqué dimanche matin dans une gabarre sur le Tage, river nord, comme s'il s'agissait d'une simple promenade sur le fleuve et sans éveiller le moindre soupçon chez la police. Ces anarchistes auraient été au nombre de quatre-vingts.

Aussitôt qu'ils furent au large dans les bassins du Tage, ils hissèrent un pavillon noir. Ils abordèrent à Poco-Bropo, où se trouvent plusieurs usines. Là, ils embarquèrent encore une quarantaine de compagnons. La gabarre prit de nouveau le large et les anarchistes essayèrent de débarquer à Lauradio, sur la rive sud, afin de faire une conférence en plein air et de se faire photographier en groupe. Mais, à cause de la marée basse, ils ne purent débarquer.

Ils continuèrent donc leur promenade sur le fleuve et le compagnon Albino Marais fit à bord une conférence dans laquelle il fit allusion à Caserio et attaqua le système parlementaire.

Il parla ensuite du compagnon Bartholomeo Constantino et invita ses compagnons à poursuivre la lutte.

Ils débarquèrent à Lisbonne à 7 heures du soir.

INFORMATIONS

A Pont-sur-Seine

Le colonel Chamois est rentré à Paris, venant de Chateaudun. Il va remplacer, à Pont-sur-Seine, le commandant Germinet. M. Brice quitte également Pont-sur-Seine pour prendre un congé de quelques jours.

M. Laffargue, secrétaire-général de la Présidence, qui rentre de congé, reprendra jeudi ses fonctions à Pont-sur-Seine.

M. Crispien

On annonce pour les premiers jours de novembre un grand discours-programme de M. Crispien.

Le président du conseil prononcera son discours à un banquet d'honneur qui sera offert à M. Baccelli et à lui par leurs amis politiques.

L'importation du bétail italien

Malgré les instances de l'ambassade italienne, le gouvernement français persiste à interdire l'importation du bétail italien.

Le conflit italo-brésilien

On lit dans la *Capitale*, journal de Rome, que c'est vers le 15 courant que partira pour Rio-de-Janeiro l'escadre italienne composée de trois cuirassés, à l'effet de trancher les questions pendantes entre les gouvernements italien et brésilien, et parmi elles celle des trois millions de livres concernant la compagnie Florio.

A bord du vaisseau amiral se trouvera le nouveau ministre d'Italie au Brésil, chargé de présenter un ultimatum au gouvernement de la République.

Les Manœuvres

A l'occasion des manœuvres militaires, le préfet du Rhône vient d'adresser aux maires du département la circulaire suivante :

Les troupes seront responsables des dommages occasionnés par elles dans leurs logements ou cantonnements. Les habitants qui auront à se plaindre à cet égard, adresseront leurs réclamations, par l'intermédiaire de la municipalité, au commandant de la troupe, afin qu'il y soit fait droit, si elles sont fondées.

Les dites réclamations devront être adressées et les dégâts constatés, à peine de déchéance, avant le départ de la troupe, ou, en temps de paix, trois heures après au plus tard ; un officier sera laissé à cet effet, par le commandant de la troupe.

Mariage

Nous apprenons le mariage de M. Jean Appolon, fils du distingué professeur à la Faculté de droit de Lyon, chargé lui-même d'un cours à la Faculté de Grenoble, avec Mlle Gabrielle Zeller, de Oberbruck (Haute-Alsace).

Nous faisons des vœux pour le bonheur des deux époux.

Ecole municipale de tissage

La réouverture des cours de tissage pratique ainsi que ceux de broderie, aura lieu le lundi 10 septembre, à 8 h. 1/2 du matin, 2, place Belfort.

Les inscriptions sont reçues à l'école, de 9 à 11 heures du matin et de 2 à 4 heures du soir.

Voici les conditions d'admission : être Français ou naturalisé Français, avoir 15 ans révolus et habiter Lyon. Il sera perçu un droit d'admission de 3 fr.

Mouvements de troupes

Les 52^e et 66^e régiments de ligne, en garnison au fort Lamothé, ont quitté notre ville hier soir à neuf heures, pour se rendre par étapes à Annecy, où ils vont prendre part aux manœuvres de division qui doivent avoir lieu aux environs de cette ville, dans le milieu du mois.

FAITS DU JOUR

Au feu. — Le feu s'est déclaré rue Sainte-Catherine, 72, chez un fabricant de fournetures pour chapellerie.

Deux pompiers ont suffi pour éteindre le feu qui avait été communiqué par une cheminée voisine.

On a dû enfoncer les portes du locataire absent, et démolir le parquet pour atteindre le foyer de l'incendie.

L'eau, comme toujours, a occasionné plus de dégâts que le feu lui-même.

Une assurance est souscrite, sans doute, de payer les 500 francs auxquels les dégâts sont évalués.

Chute accidentelle. — Le sieur Barbier est tombé du balcon de son appartement situé au premier étage du n° 1 rue Projette-des-Tapis, — et ces tapis ne l'ont pas garanti !

Il s'est cassé la jambe droite à la tige et a été admis d'urgence à l'hôpital de la Croix-Rousse.

Même accident est arrivé à la dame Gonin, veuve Lanus, âgée de 74 ans.

Elle s'est blessée gravement à la jambe gauche en tombant sur sa hauteur.

Elle aurait pu tomber sur l'anus dont l'en-tourage aurait amorti le coup.

Enfant égaré. — Mme James, épicière, rue des Augustins, 8, a amené au poste de l'Hôtel de Ville, une petite fille de 3 ans, égarée dans la nuit.

A 9 heures du soir, on n'était pas venu la réclamer. On l'a conduite à la Charité.

C'est inconcevable l'insouciance de certains parents pour leurs enfants.

Tramway de Bron. — Grâce à la présence d'esprit du mécanicien Jaquet conduisant un tramway qui venait de Lyon à Monplaisir, le sieur Bijiotti a eu la vie sauve.

Pris d'un malaise subit au moment de l'arrivée du convoi et malgré les avertissements il ne pouvait ni avancer ni reculer.

Le mécanicien a pu stopper instantanément, sauter à terre et entraîner loin du danger le sieur Bijiotti.

Nos félicitations à ce courageux employé de Compagnie lyonnaise des tramways.

C'est à lui que revient de droit une indemnité.

Trois dîners gratuits. — Hier, au restaurant Gailletton, place de la République, le nommé Lob, 53 ans, employé de commerce, s'est fait payer, en compagnie de deux femmes, un excellent repas comme on en fait dans cet établissement.

Au moment du quart d'heure de Rabalais, il a fait partir avant lui les deux payées, et il s'est allé après sans payer la carte qui se monte à 15 francs.

Il n'avait pas une centime sur lui ; mais le gérant ne lui a pas donné quittance et l'a fait conduire au poste.

Chien enragé. — Le sieur Bordet Henri, monteur de parapluies, rue Saint-Georges, a été mordu à l'avant-bras gauche par le chien de M^{me} Sestier, épicière dans la même rue, au moment où il passait devant le magasin.

Bien que la blessure ne soit pas grave, le sieur Bordet a fait cautériser la plaie chez un pharmacien voisin.

Il a déposé une plainte contre l'épicière et contre le chien qui a eu les dents trop longues.

Rixé. — Les nommés Dejoly et Rocher, plâtriers, à la suite d'une discussion, en sont venus aux mains et ont échangé force coups de poing.

Singulière manière de vider une querelle après avoir vidé une bouteille.

Un rassemblement assez nombreux a suivi les principes de cette suite sans intervenir.

Il ne faut pas toujours bon mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce.

Heurt de véhicules. — Il ne se passe pas de jour qu'il n'y ait des heurts de voitures.

Dans la journée on en signale une sixaine.

On nous conduits sont myopes, ou ils ne prennent jamais de précaution.

C'est pourtant un règlement absolu en matière de locomotion.

La municipalité, ou plutôt la compagnie des tramways devrait être autorisée à faire répandre du sable sur les voies ferrées.

Elle éviterait ainsi les nombreux accidents de chutes de chevaux qui ne peuvent réclamer qu'un montant leur genoux assez endommagés.

Ce sont leurs seules pièces à conviction.

UN ASSASSIN DE SEIZE ANS

Le Crime de Villereest

Montbrison, 5 septembre.

Ce crime qui provoqua une émotion si intense dans la région a occupé aujourd'hui la cour d'assises de la Loire, présidée par M. Pelagaud, conseiller à la cour de Lyon.

La victime était une bonne vieille de 74 ans, la veuve Lagoutte.

L'inculpé, un ébéniste de 16 ans, Auguste Joubert, est le propre neveu de la malheureuse femme.

Voici ce que rapporte l'acte d'accusation :

Acte d'accusation

La nommée Chevalier Catherine, veuve Lagoutte, âgée de 74 ans, habitait avec son fils Claude une maison isolée située à la Mirandolle, commune de Villereest.

Le 14 mai dernier, son fils l'avait quittée dans l'après-midi pour se rendre à Roanne. Vers neuf heures du soir, en rentrant chez lui, il constata que la porte de la cuisine de l'habitation était ouverte. Pénétrant à l'intérieur, il a heurté le corps inanimé de sa mère, qui était dans une mare de sang. Les meubles du rez-de-chaussée n'avaient pas été touchés. Au premier étage, les tiroirs d'une armoire et d'une table avaient été bouleversés, et l'assassin avait soustrait une montre en argent appartenant aux parents de la victime. Une hache ensanglantée, et à laquelle des cheveux étaient encore adhérents, était déposée dans cette pièce, sur un lit. L'assassin, qui se proposait certainement de visiter le rez-de-chaussée, avait dû fuir la maison par quelque passage, et avait pris la fuite. Le vol avait donc été le mobile du crime.

Les constatations qui ont été faites ont permis d'établir que l'assassin était le nommé Auguste Joubert, âgé de 16 ans, cousin de la victime.

Le 10 mai, cinq jours après le crime, Joubert vendait au nommé Domas la montre de Claude Lagoutte. Invité à donner l'emploi de son temps dans la soirée du 14 mai, il a tout d'abord prétendu qu'il ne s'était pas absenté du Coteau. Or, quatre témoins l'ont rencontré et appelé, le 14 mai, à 8 heures du soir, sortant du côté de la maison du crime, dont il n'était à ce moment éloigné que de 15,00 mètres.

Confronté avec ces témoins, il a continué à nier son rôle dans l'évidence.

On a dû avouer que cette rencontre avait eu lieu à l'endroit indiqué.

Il lui a été facile de se dissimuler pendant un certain temps sur les bords de la Loire, en attendant le moment favorable pour se rendre chez la veuve Lagoutte.

Depuis longtemps déjà, l'accusé prémeditait son crime, qui lui était facile à commettre, car il allait assez fréquemment chez la veuve Lagoutte, sa tante, qui avait pour lui une réelle affection.

Plusieurs mois avant l'assassinat, il disait au témoin Recorbet : « Il y a ma cousine de Villereest, il faut que je monte un de ces jours pour la voir ».

Au mois de mars 1894, il proposait au nommé Chazal d'aller, de concert, voir la veuve Lagoutte pour la voler. Le 5 mai suivant, il faisait la même proposition au nommé Gérard. Enfin, après avoir perdu au jeu le peu d'argent qu'il possédait, il confiait de nouveau son projet criminel au nommé Roche, et comme celui-ci refusait de l'accompagner, il lui disait : « Tu ne veux pas venir, j'irai tout seul, demain ou après-demain ».

C'est le surlendemain, en effet, que la veuve Lagoutte a été assassinée.

L'accusé, quoique âgé de 16 ans seulement, a déjà été traduit deux fois en justice pour vols. D'un caractère sournois et violent, il ne cessait de se livrer au jeu. Il ne travaillait pas d'une façon régulière. Il était affilié au groupe anarchiste de la jeunesse anti-patriote, dont il était l'un des membres les plus actifs.

Enfin, il a été démontré par l'information qu'à la fin de janvier 1894, le sieur Chazal a arrêté le bras de Joubert, au moment où ce dernier allait frapper à la tête, du coup de sa hache, la veuve Lagoutte, le sieur Chazonnery, cultivateur à Perreux.

Interrogatoire de l'accusé

Joubert est un gamin à l'air cynique sur lequel on a déjà imprimé des marques indélébiles. C'est un révolté de nature et qui se dit anarchiste.

Joubert ne dit avec énergie le crime qu'on lui impute.

Tout ça, ce sont des mensonges, dit-il, en parlant des dépositions qui l'accablent.

L'attitude de Joubert est gouailleuse. Il ne s'en départ pas un seul instant.

Les Témoins

L'audition des témoins a lieu sans incident.

On entend successivement M. le docteur Bertrand, de Roanne, qui constata le crime ; Lagoutte, le fils de la victime, qui le découvrit et en fut témoin accusé ; Daumas, qui acheta la montre dérobée ; M. Faivre, commissaire central de Roanne.

Puis les camarades de l'inculpé, Recorbet, Charol, Gérard, Roche, qui virent le déclarer Joubert et l'invita à plusieurs reprises à « faire un coup ».

Joubert ne cesse de protester.

L'audience continue.

Il y aura audience de nuit.

LE TRIOMPHE DE LA PÉDALE

Un inventeur nommé Brown, inventeur d'une bicyclette nautique, a franchi sans accident le détroit de Bristol, sur sa machine, de New-York à l'Essex, soit une distance d'environ 43 kilomètres.

SPECTACLES ET CONCERTS

MUSIQUE MILITAIRE. — Aujourd'hui, de 5 heures à 6 heures, Place Bellecour, concert par le 98^e régiment d'infanterie.

L'Étoile du Nord, ouverture, Meyerbeer. — La Fugue, valse, O. Métra. — Leuquing, fantaisie, Wagner. — La Traviata, mazurka, G. d'Estes.

De 8 heures 1/2 à 10 heures 1/2, par le 98^e : Première partie. — Marche indienne de l'Afrique, Meyerbeer. — Romance et Bolero, pour violon, Ch. Doucia. — La Vague, valse, O. Métra.

Deuxième partie. — Ouverture de Tannhäuser, Wagner. — Stéphanie, gavotte, A. Gihulks. — Leuquing, fantaisie, Wagner. — Polka du Moulin, avec chant, de Tellard.

ELDORADO. — Colette, la joyeuse Colette, qui n'avait pas pu chasser mardi par suite d'une indisposition subite, a fait sa rentrée hier dans une salle archi-comble. C'est au milieu des applaudissements, des bis et des ovations répétées que l'amusante artiste a lancé avec sa verve ordinaire les chansons les plus capiteuses de son répertoire. Grand succès également pour Max Morel.

Fait curieux à constater : à mesure que Ah! la gu!, la gu!, la Guillolette approche de sa cinquième des recettes augmentent et on refuse de plus en plus du monde.

COURRIER DES THÉÂTRES

Noté à Bruxelles. — Il va falloir renoncer à un élève d'opéra.

Le compositeur des cérémonies religieuses en musique aimait à se terminer par ces mots : « Le public a vivement regretté que la sainteté du lieu empêchât qu'on applaudit. »

Les Brèves ont changé tout cela, ils ont brisé la glace.

Dernière heure compatriote, le baryton Noté, de l'Opéra, ayant chanté à l'église, à Anvers, le mariage du docteur Dupont, fut vigoureusement applaudi malgré la sainteté du lieu.

On l'a porté en triomphe après la cérémonie, et il est rentré chez lui escorté d'une foule de gens, parmi lesquels on a vu, en outre des mots étranges, toute une nuée de Congolais qui avaient déserté l'exposition pour assister au mariage de « leur docteur » et qu'on avait d'ailleurs religieusement mis à la porte de l'Opéra.

On se rappelle que Noté a appartenu au Grand-Théâtre de Lyon, en qualité de baryton de grand opéra et a chanté tout récemment au kiosque de l'exposition.

Première des Chouans. — Ce soir à lieu, au Grand-Théâtre, pour l'inauguration de la direction Compagnon, la première représentation des Chouans, drame en 5 actes et 8 tableaux, de MM. Emile Blavet et Pierre Berton.

Nous donnons ci-dessous la distribution de la pièce, presque identique à celle de l'Amibou.

Programme : Ordre des tableaux. — 1. La croix de Gibary. — 2. L'auberge de Gibot. — 3. Le massacre de la Vivatière. — 4. Chez du Guénic. — 5. La victoire est à nous ! — 6. Le corps de garde. — 7. Les fiançailles. — 8. Le dernier combat.

Distribution de la pièce : M. Pierre Berton, marquis de Montauran. — M^{me} Laure Fleur, Marie de Verneuil. — M^{me} Marguerite Rolland, la Comtesse. — M. Bugeuet, Gourentin. — M. Descauvail, la Barbe. — M. J. Renot, commandant Hulot. — M. Vallières, Beaupied. — M^{me} Elyane, Françoise. — M. Daumerie, Marché-Terre. — M. Aussourd, Brigidan. — M. Ragot, la Cécile des courtes. — M. Félix, Gibot. — M^{me} Aubry, Jeannette. — M. Guimier, du Guénic. — M. Laforet, Gérard. — M. Martin, du Vissard. — M. Delille, Beauchamps. — M. Picard, Pille-Miche. — M. Chevalier, Cottereau. — M. Dervet, la Baronne. — M. Alexis, Gudrin.

Rideau à 8 h. du soir.

En octobre prochain, les Chouans seront joués presque simultanément sur les théâtres de Montauran, des Barmilles, de Belleville et dans un grand nombre de villes de la province et de l'étranger, entre autres : Dijon, Bordeaux, Toulouse, Le Mans, Limoges, Roubaix, Broussais-Mer, Besançon, Le Havre, Liège, Bruxelles, etc.

DERNIÈRES NOUVELLES

Le comte de Paris

Voici le texte de la dernière dépêche arrivée ce soir à Paris sur l'état du comte de Paris : Affaiblissement croissant. Issue fatale imminente.

Le prince de Vallori représentant en France du prince François-Marie de Bourbon, vient de recevoir de ce dernier, qui prend le titre de duc d'Anjou, un manifeste revendiquant ses droits à l'héritage de la couronne de France.

Une dépêche de Buckingham annonce que le comte de Paris est sans connaissance depuis midi ; on s'attend à ce qu'il ne reprenne pas connaissance, et les médecins croient qu'il ne passera pas la nuit.

La maladie à laquelle le comte de Paris succombe existe depuis trois ans, mais elle était inconnue de la famille jusqu'à ses récentes manifestations.

On garde toujours le plus grand secret sur sa nature, et tout ce qu'on a publié à ce sujet est inexact.

Une grosse nouvelle

La dissolution de la Chambre annoncée

Les intentions de M. Dupuy.

On annonce pour la fin du mois de septembre ou pour le commencement du mois d'octobre, un second mouvement parlementaire.

D'après un communiqué du soir, ce chassé-croisé de fonctionnaires s'expliquerait par l'intention du gouvernement de prononcer la dissolution de la Chambre. M. Dupuy estime, en effet, toujours d'après notre confrère, qu'il est impossible de gouverner avec une minorité aussi turbulente que celle qui siège actuellement au Palais-Bourbon. Il est persuadé que de nouvelles élections soigneusement préparées par les nouveaux préfets écarteraient les socialistes gênés.

Sous toutes réserves — naturellement !

Nos Ministres

Au dernier Conseil des ministres on avait décidé en principe qu'un conseil de cabinet aurait lieu avant le 13 septembre, date fixée pour la prochaine réunion à Pont-Sau-Seine ; mais renseignements pris, il paraît peu probable que les ministres se réunissent avant le 13 courant.

Un impôt sur la coopération

A propos du Congrès de la coopération qui vient de se tenir à Lyon, il ne sera pas indifférent de faire connaître le vœu émis par le Conseil général de la Seine-Inférieure, que toutes les sociétés coopératives soient soumises à un impôt commun, à la patente, à la licence, en un mot à toutes les charges qui pèsent sur le commerce ordinaire.

Voici les conclusions du Conseil général concernant la loi sur les sociétés coopératives telle qu'elle a été votée le 7 mai 1894 par la Chambre des députés :

Les sociétés coopératives de consommation sont de véritables sociétés commerciales. Considérant qu'il n'y a pas lieu dès lors de leur accorder des privilèges qui augmentent la sévérité de causer la ruine du commerce de détail :

Émet le vœu que le projet de loi du 7 mai 1894 soit renvoyé par le Sénat et que les sociétés coopératives de consommation soient soumises au droit commun.

Ce vœu qui leur impose tous les devoirs de quelque fait acte de commerce nous semble très équitable. Il a obtenu l'unanimité au sein du Conseil général de la Seine-Inférieure.

Les Sports

LA COURSE DE LYON-TARARE

Une course vélocipédique, organisée par des membres de l'Union vélocipédique de Tarare et par le Cycloclub lyonnais, aura lieu le 10 courant, de Lyon à Tarare, soit un parcours de 38 kilomètres.

Le départ officiel se donnera à 8 heures du matin, à Pont-Belluy.

Cette course sera divisée en trois catégories : Professionnelles, amateurs, vétérans.

Prix pour professionnels : 1^{er} prix, 200 fr. ; 2^e prix, 100 fr. ; 3^e prix, 50 fr. ; 4^e prix, 25 fr. ; 5^e prix, 10 fr.

LE TRIOMPHE DE LA PÉDALE

Un inventeur nommé Brown, inventeur d'une bicyclette nautique, a franchi sans accident le détroit de Bristol, sur sa machine, de New-York à l'Essex, soit une distance d'environ 43 kilomètres.

SPECTACLES ET CONCERTS

MUSIQUE MILITAIRE. — Aujourd'hui, de 5 heures à 6 heures, Place Bellecour, concert par le 98^e régiment d'infanterie.

L'Étoile du Nord, ouverture, Meyerbeer. — La Fugue, valse, O. Métra. — Leuquing, fantaisie, Wagner. — La Traviata, mazurka, G. d'Estes.

De 8 heures 1/2 à 10 heures 1/2, par le 98^e : Première partie. — Marche indienne de l'Afrique, Meyerbeer. — Romance et Bolero, pour violon, Ch. Doucia. — La Vague, valse, O. Métra.

Deuxième partie. — Ouverture de Tannhäuser, Wagner. — Stéphanie, gavotte, A. Gihulks. — Leuquing, fantaisie, Wagner. — Polka du Moulin, avec chant, de Tellard.

ELDORADO. — Colette, la joyeuse Colette, qui n'avait pas pu chasser mardi par suite d'une indisposition subite, a fait sa rentrée hier dans une salle archi-comble. C'est au milieu des applaudissements, des bis et des ovations répétées que l'amusante artiste a lancé avec sa verve ordinaire les chansons les plus capiteuses de son répertoire. Grand succès également pour Max Morel.

Fait curieux à constater : à mesure que Ah! la gu!, la gu!, la Guillolette approche de sa cinquième des recettes augmentent et on refuse de plus en plus du monde.

COURRIER DES THÉÂTRES

Noté à Bruxelles. — Il va falloir renoncer à un élève d'opéra.

Le compositeur des cérémonies religieuses en musique aimait à se terminer par ces mots : « Le public a vivement regretté que la sainteté du lieu empêchât qu'on applaudit. »

Les Brèves ont changé tout cela, ils ont brisé la glace.

Dernière heure compatriote, le baryton Noté, de l'Opéra, ayant chanté à l'église, à Anvers, le mariage du docteur Dupont, fut vigoureusement applaudi malgré la sainteté du lieu.

On l'a porté en triomphe après la cérémonie, et il est rentré chez lui escorté d'une foule de gens, parmi lesquels on a vu, en outre des mots étranges, toute une nuée de Congolais qui avaient déserté l'exposition pour assister au mariage de « leur docteur » et qu'on avait d'ailleurs religieusement mis à la porte de l'Opéra.

On se rappelle que Noté a appartenu au Grand-Théâtre de Lyon, en qualité de baryton de grand opéra et a chanté tout récemment au kiosque de l'exposition.

Première des Chouans. — Ce soir à lieu, au Grand-Théâtre, pour l'inauguration de la direction Compagnon, la première représentation des Chouans, drame en 5 actes et 8 tableaux, de MM. Emile Blavet et Pierre Berton.

Nous donnons ci-dessous la distribution de la pièce, presque identique à celle de l'Amibou.

Programme : Ordre des tableaux. — 1. La croix de Gibary. — 2. L'auberge de Gibot. — 3. Le massacre de la Vivatière. — 4. Chez du Guénic. — 5. La victoire est à nous ! — 6. Le corps de garde. — 7. Les fiançailles. — 8. Le dernier combat.

Distribution de la pièce : M. Pierre Berton, marquis de Montauran. — M^{me} Laure Fleur, Marie de Verneuil. — M^{me} Marguerite Rolland, la Comtesse. — M. Bugeuet, Gourentin. — M. Descauvail, la Barbe. — M. J. Renot, commandant Hulot. — M. Vallières, Beaupied. — M^{me} Elyane, Françoise. — M. Daumerie, Marché-Terre. — M. Aussourd, Brigidan. — M. Ragot, la Cécile des courtes. — M. Félix, Gibot. — M^{me} Aubry, Jeannette. — M. Guimier, du Guénic. — M. Laforet, Gérard. — M. Martin, du Vissard. — M. Delille, Beauchamps. — M. Picard, Pille-Miche. — M. Chevalier, Cottereau. — M. Dervet, la Baronne. — M. Alexis, Gudrin.

Rideau à 8 h. du soir.

En octobre prochain, les Chouans seront joués presque simultanément sur les théâtres de Montauran, des Barmilles, de Belleville et dans un grand nombre de villes de la province et de l'étranger, entre autres : Dijon, Bordeaux, Toulouse, Le Mans, Limoges, Roubaix, Broussais-Mer, Besançon, Le Havre, Liège, Bruxelles, etc.

DERNIÈRES NOUVELLES

Le comte de Paris

Voici le texte de la dernière dépêche arrivée ce soir à Paris sur l'état du comte de Paris : Affaiblissement croissant. Issue fatale imminente.

Le prince de Vallori représentant en France du prince François-Marie de Bourbon, vient de recevoir de ce dernier, qui prend le titre de duc d'Anjou, un manifeste revendiquant ses droits à l'héritage de la couronne de France.

Une dépêche de Buckingham annonce que le comte de Paris est sans connaissance depuis midi ; on s'attend à ce qu'il ne reprenne pas connaissance, et les médecins croient qu'il ne passera pas la nuit.

La maladie à laquelle le comte de Paris succombe existe depuis trois ans, mais elle était inconnue de la famille jusqu'à ses récentes manifestations.

On garde toujours le plus grand secret sur sa nature, et tout ce qu'on a publié à ce sujet est inexact.

Une grosse nouvelle

La dissolution de la Chambre annoncée

Les intentions de M. Dupuy.

On annonce pour la fin du mois de septembre ou pour le commencement du mois d'octobre, un second mouvement parlementaire.

D'après un communiqué du soir, ce chassé-croisé de fonctionnaires s'expliquerait par l'intention du gouvernement de prononcer la dissolution de la Chambre. M. Dupuy estime, en effet, toujours d'après notre confrère, qu'il est impossible de gouverner avec une minorité aussi turbulente que celle qui siège actuellement au Palais-Bourbon. Il est persuadé que de nouvelles élections soigneusement préparées par les nouveaux préfets écarteraient les socialistes gênés.

Sous toutes réserves — naturellement !

Nos Ministres

Au dernier Conseil des ministres on avait décidé en principe qu'un conseil de cabinet aurait lieu avant le 13 septembre, date fixée pour la prochaine réunion à Pont-Sau-Seine ; mais renseignements pris, il paraît peu probable que les ministres se réunissent avant le 13 courant.

Un impôt sur la coopération

A propos du Congrès de la coopération qui vient de se tenir à Lyon, il ne sera pas indifférent de faire connaître le vœu émis par le Conseil général de la Seine-Inférieure, que toutes les sociétés coopératives soient soumises à un impôt commun, à la patente, à la licence, en un mot à toutes les charges qui pèsent sur le commerce ordinaire.

Voici les conclusions du Conseil général concernant la loi sur les sociétés coopératives telle qu'elle a été votée le 7 mai 1894 par la Chambre des députés :

Les sociétés coopératives de consommation sont de véritables sociétés commerciales. Considérant qu'il n'y a pas lieu dès lors de leur accorder des privilèges qui augmentent la sévérité de causer la ruine du commerce de détail :

Émet le vœu que le projet de loi du 7 mai 1894 soit renvoyé par le Sénat et que les sociétés coopératives de consommation soient soumises au droit commun.

Ce vœu qui leur impose tous les devoirs de quelque fait acte de commerce nous semble très équitable. Il a obtenu l'unanimité au sein du Conseil général de la Seine-Inférieure.

Les Sports

LA COURSE DE LYON-TARARE

Une course vélocipédique, organisée par des membres de l'Union vélocipédique de Tarare et par le Cycloclub lyonnais, aura lieu le 10 courant, de Lyon à Tarare, soit un parcours de 38 kilomètres.

Le départ officiel se donnera à 8 heures du matin, à Pont-Belluy.

Cette course sera divisée en trois catégories : Professionnelles, amateurs, vétérans.

Prix pour professionnels : 1^{er} prix, 200 fr. ; 2^e prix, 100 fr. ; 3^e prix, 50 fr. ; 4^e prix, 25 fr. ; 5^e prix, 10 fr.

LE TRIOMPHE DE LA PÉDALE

Un inventeur nommé Brown, inventeur d'une bicyclette nautique, a franchi sans accident le détroit de Bristol, sur sa machine, de New-York à l'Essex, soit une distance d'environ 43 kilomètres.

SPECTACLES ET CONCERTS

MUSIQUE MILITAIRE. — Aujourd'hui, de 5 heures à 6 heures, Place Bellecour, concert par le 98^e régiment d'infanterie.

L'Étoile du Nord, ouverture, Meyerbeer. — La Fugue, valse, O. Métra. — Leuquing, fantaisie, Wagner. — La Traviata, mazurka, G. d'Estes.

De 8 heures 1/2 à 10 heures 1/2, par le 98^e : Première partie. — Marche indienne de l'Afrique, Meyerbeer. — Romance et Bolero, pour violon, Ch. Doucia. — La Vague, valse, O. Métra.

Deuxième partie. — Ouverture de Tannhäuser, Wagner. — Stéphanie, gavotte, A. Gihulks. — Leuquing, fantaisie, Wagner. — Polka du Moulin, avec chant, de Tellard.

ELDORADO. — Colette, la joyeuse Colette, qui n'avait pas pu chasser mardi par suite d'une indisposition subite, a fait sa rentrée hier dans une salle archi-comble. C'est au milieu des applaudissements, des bis et des ovations répétées que l'amusante artiste a lancé avec sa verve ordinaire les chansons les plus capiteuses de son répertoire. Grand succès également pour Max Morel.

Fait curieux à constater : à mesure que Ah! la gu!, la gu!, la Guillolette approche de sa cinquième des recettes augmentent et on refuse de plus en plus du monde.

COURRIER DES THÉÂTRES

Noté à Bruxelles. — Il va falloir renoncer à un élève d'opéra.

Le compositeur des cérémonies religieuses en musique aimait à se terminer par ces mots : « Le public a vivement regretté que la sainteté du lieu empêchât qu'on applaudit. »

Les Brèves ont changé tout cela, ils ont brisé la glace.

Dernière heure compatriote, le baryton Noté, de l'Opéra, ayant chanté à l'église, à Anvers, le mariage du docteur Dupont, fut vigoureusement applaudi malgré la sainteté du lieu.

On l'a porté en triomphe après la cérémonie, et il est rentré chez lui escorté d'une foule de gens, parmi lesquels on a vu, en outre des mots étranges, toute une nuée de Congolais qui avaient déserté l'exposition pour assister au mariage de « leur docteur » et qu'on avait d'ailleurs religieusement mis à la porte de l'Opéra.

On se rappelle que Noté a appartenu au Grand-Théâtre de Lyon, en qualité de baryton de grand opéra et a chanté tout récemment au kiosque de l'exposition.

Première des Chouans. — Ce soir à lieu, au Grand-Théâtre, pour l'inauguration de la direction Compagnon, la première représentation des Chouans, drame en 5 actes et 8 tableaux, de MM. Emile Blavet et Pierre Berton.

Nous donnons ci-dessous la distribution de la pièce, presque identique à celle de l'Amibou.

Programme : Ordre des tableaux. — 1. La croix de Gibary. — 2. L'auberge de Gibot. — 3. Le massacre de la Vivatière. — 4. Chez du Guénic. — 5. La victoire est à nous ! — 6. Le corps de garde. — 7. Les fiançailles. — 8. Le dernier combat.

Distribution de la pièce : M. Pierre Berton, marquis de Montauran. — M^{me} Laure Fleur, Marie de Verneuil. — M^{me} Marguerite Rolland, la Comtesse. — M. Bugeuet, Gourentin. — M. Descauvail, la Barbe. — M. J. Renot, commandant Hulot. — M. Vallières, Beaupied. — M^{me} Elyane, Françoise. — M. Daumerie, Marché-Terre. — M. Aussourd, Brigidan. — M. Ragot, la Cécile des courtes. — M. Félix, Gibot. — M^{me} Aubry, Jeannette. — M. Guimier, du Guénic. — M. Laforet, Gérard. — M. Martin, du Vissard. — M. Delille, Beauchamps. — M. Picard, Pille-Miche. — M. Chevalier, Cottereau. — M. Dervet, la Baronne. — M. Alexis, Gudrin.

Rideau à 8 h. du soir.

En octobre prochain, les Chouans seront joués presque simultanément sur les théâtres de Montauran, des Barmilles, de Belleville et dans un grand nombre de villes de la province et de l'étranger, entre autres : Dijon, Bordeaux, Toulouse, Le Mans, Limoges, Roubaix, Broussais-Mer, Besançon, Le Havre, Liège, Bruxelles, etc.

DERNIÈRES NOUVELLES

Le comte de Paris

Voici le texte de la dernière dépêche arrivée ce soir à Paris sur l'état du comte de Paris : Affaiblissement croissant. Issue fatale imminente.

Le prince de Vallori représentant en France du prince François-Marie de Bourbon, vient de recevoir de ce dernier, qui prend le titre de duc d'Anjou, un manifeste revendiquant ses droits à l'héritage de la couronne de France.

Une dépêche de Buckingham annonce que le comte de Paris est sans connaissance depuis midi ; on s'attend à ce qu'il ne reprenne pas connaissance, et les médecins croient qu'il ne passera pas la nuit.

La maladie à laquelle le comte de Paris succombe existe depuis trois ans, mais elle était inconnue de la famille jusqu'à ses récentes manifestations.

On garde toujours le plus grand secret sur sa nature, et tout ce qu'on a publié à ce sujet est inexact.

Une grosse nouvelle

La dissolution de la Chambre annoncée

Les intentions de M. Dupuy.

On annonce pour la fin du mois de septembre ou pour le commencement du mois d'octobre, un second mouvement parlementaire.

D'après un communiqué du soir, ce chassé-croisé de fonctionnaires s'expliquerait par l'intention du gouvernement de prononcer la dissolution de la Chambre. M. Dupuy estime, en effet, toujours d'après notre confrère, qu'il est impossible de gouverner avec une minorité aussi turbulente que celle qui siège actuellement au Palais-Bourbon. Il est persuadé que de nouvelles élections soigneusement préparées par les nouveaux préfets écarteraient les socialistes gênés.

Sous toutes réserves — naturellement !

Nos Ministres

Au dernier Conseil des ministres on avait décidé en principe qu'un conseil de cabinet aurait lieu avant le 13 septembre, date fixée pour la prochaine réunion à Pont-Sau-Seine ; mais renseignements pris, il paraît peu probable que les ministres se réunissent avant le 13 courant.

Un impôt sur la coopération

A propos du Congrès de la coopération qui vient de se tenir à Lyon, il ne sera pas indifférent de faire connaître le vœu émis par le Conseil général de la Seine-Inférieure, que toutes les sociétés coopératives soient soumises à un impôt commun, à la patente, à la licence, en un mot à toutes les charges qui pèsent sur le commerce ordinaire.

Voici les conclusions du Conseil général concernant la loi sur les sociétés coopératives telle qu'elle a été votée le 7 mai 1894 par la Chambre des députés :

Les sociétés coopératives de consommation sont de véritables sociétés commerciales. Considérant qu'il n'y a pas lieu dès lors de leur accorder des privilèges qui augmentent la sévérité de causer la ruine du commerce de détail :

Émet le vœu que le projet de loi du 7 mai 1894 soit renvoyé par le Sénat et que les sociétés coopératives de consommation soient soumises au droit commun.

Ce vœu qui leur impose tous les devoirs de quelque fait acte de commerce nous semble très équitable. Il a obtenu l'unanimité au sein du Conseil général de la Seine-Inférieure.

Les Sports

LA COURSE DE LYON-TARARE

Une course vélocipédique, organisée par des membres de l'Union vélocipédique de Tarare et par le Cycloclub lyonnais, aura lieu le 10 courant, de Lyon à Tarare, soit un parcours de 38 kilomètres.

Le départ officiel se donnera à 8 heures du matin, à Pont-Belluy.

Cette course sera divisée en trois catégories : Professionnelles, amateurs, vétérans.

Prix pour professionnels : 1^{er} prix, 200 fr. ; 2^e prix, 100 fr. ; 3^e prix, 50 fr. ; 4^e prix, 25 fr. ; 5^e prix, 10 fr.

LE TRIOMPHE DE LA PÉDALE

Un inventeur nommé Brown, inventeur d'une bicyclette nautique, a franchi sans accident le détroit de Bristol, sur sa machine, de New-York à l'Essex, soit une distance d'environ 43 kilomètres.

SPECTACLES ET CONCERTS

MUSIQUE MILITAIRE. — Aujourd'hui, de 5 heures à 6 heures, Place Bellecour, concert par le 98^e régiment d'infanterie.

L'Étoile du Nord, ouverture, Meyerbeer. — La Fugue, valse, O. Métra. — Leuquing, fantaisie, Wagner. — La Traviata, mazurka, G. d'Estes.

de Notre-Dame-de-l'Isle (Eure), 5 fr. — Les membres du conseil municipal de la commune d'Arcanges (Basses-Pyrénées), 15 fr. — La commune d'Aubenas (Ardèche), 200 fr. — La commune d'Aseain (Basses-Pyrénées), 10 fr. — L'éd. claudant, maire de Courcy (Loiret), 10 fr. — La commune d'Hautvillers-Ouville, 5 fr. 10. — Le conseil municipal de Marcilly-d'Azergues (Rhône), 12 fr. 50. — La commune de Marcilly-d'Azergues (Rhône), 10 fr. — Total : 436 fr. 40. — Sommes reçues antérieurement : 51.500 fr. 40. — Total à ce jour : 52.000 fr. 25.

CONDITION DES SOIES

LYON, le 5 septembre 1894.

Le Gérant : JEAN DESMEURS.

imprimerie et stéréotypie du *Nouveau Lyon*
7, place des Terreaux et 2, rue Vallinière

Machines rotatives Marinoni, 16.000 exemplaires à l'heure. — Moteur à gaz Farra et Cie, Lyon.

HORLOGERIE A. ERKERT
SPÉCIALITÉ : 7, Quai des Filles-du-Caval, 7 - GENÈVE - SUISSE

Remontoir nickel, dep.	12 f.	Garnitures de cheminées
» acier »	15 f.	marbre et bronze, dep.
» argent »	20 f.	Pendules marb. et tabl.
» or »	50 f.	et à sonnerie, depuis

Horlogerie garantie de 1 à 5 ans. --- Pièces riches extra

Montres spéciales pour alpinistes, mécaniciens, médecins, etc.

PETER ROBINSON, OXFORD STREET, LONDRES

Manteaux de voyage, dernières nouveautés ulsters (pardessus), dessins de choix, avec manteau pouvant se détacher, 52 fr. 50 ; manteaux Golf en drap nouveau, à revers tartan, à la mode, 19 fr. 50 à 78 fr. 75 ; le Machintosh de la saison, en draps imperméables éprouvés, avec manteau pouvant se détacher, 26 fr. 25.

POUR LES ANNONCES ET RÉCLAMES

S'adresser au Bureau du Journal

7, PLACE DES TERREAUX, 7

FRANÇAIS
Angleterre
Mars 1894
Paris et Londres. *Guadiana*, capi-

— Pour Alexandrie. Port-Saïd, trefaçon (de composition in
rette, Mersina, Vathy (Samos), férieure, et parfois détesta
ble) de notre marque de fa
brique. Les gens sifflent, non

Inde, Chine et Japon
 f. à 4 h. du soir

de J. V. Liebig, au crayon bleu.

LIBRAIRIE
BERNOUX et CUNIL
6, Rue de la République, Lyon

Janeiro, Montévideu et Buenos-Ayres. — Bourdon, lieut. de vais. — ZOLA (Emile). — Lourdes. — DAUDET (Léon). — Les North-Coles. — FRANCE (Anatole). — Le Lyonnais.

seille
p. Niel.
Terreaux

LE NOUVEAU LYON

tard. Je suis désolé, et je vous le dis en toute franchise; il n'est pas dans mon caractère de tromper les gens. Mais, que voulez-vous? c'est une fantaisie de ma fille; je veux la lui passer, bien que, si je m'obstinais, je pourrais...

— Vous êtes dur pour nous, monsieur.
— Non. Mais, que vous importe, puisque je ne retire pas à ma fille sa parole. Cependant, à la condition de nous entendre sur
— Un mariage de nos prétentions.

— Je n'ai pas de prétentions, par conséquent il nous sera facile d'arriver à une entente.

— Il s'agit du bonheur de ces deux enfants et bien que vous me parliez un peu par éni-

ditions. Ce n'est pas moi qui ai, le premier, touché la question d'argent ; je ne sais même pas le chiffre de la dot, puisque vous l'indiquez pas, tout en en demandant la réduction de moitié, et je vous ferai respectueusement

Le député Bastard, à ces paroles, saisit